

DIPLOME D'ETUDES CHOREGRAPHIQUES (D.E.C)



Durée du cursus : 2 à 3 ans
Admission sur concours

1. UV Dominante Technique

Danse Classique . Danse Contemporaine . Danse Jazz
6h minimum par semaine

2. UV complémentaire obligatoire

Barre à terre (1h par semaine)

3. UV d'Anatomie

Professeur : Sophie Placès (40h sur 2 ans)

4. UV de Culture Musicale

Professeur : Flavien Boy (40h sur 2 ans)

5. UV de Culture Chorégraphique

Professeur : Isabelle Dufau (40h sur 2 ans)

6. UV Ecriture du mouvement Laban

Professeur : Hélène Leker (40h sur 2 ans)

Par ailleurs, les élèves sont accompagnés dans la réalisation d'un projet personnel.

Ces 6 Unités de Valeur doivent être validées pour l'obtention du DEC complet. En dehors de l'UV de Dominante Technique (évaluation finale), les UV sont évaluées sous forme de contrôle continu.